



Au service du  
**GOUVERNEMENT,**  
au service des  
**CANADIENS.**

# Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## Lignes directrices sur les publications des utilisateurs dans les outils de médias sociaux



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est heureux de fournir des outils de médias sociaux ainsi que des vidéos en ligne afin de favoriser l'échange d'information, la collaboration et l'interactivité. Ces outils contribueront à assurer au public un accès à des renseignements importants sur les programmes et les services de TPSGC. Le Ministère vous encourage à publier des commentaires sur la plupart des outils de médias sociaux, mais pour ce faire, vous devrez peut-être ouvrir une session ou créer un compte dans l'outil choisi.

TPSGC utilise des outils de médias sociaux pour favoriser l'interaction entre les utilisateurs de ces outils et le Ministère. TPSGC ne vérifie ni ne confirme d'aucune façon l'exactitude des commentaires des utilisateurs ou leur conformité aux présentes lignes directrices. Le Ministère ne cautionne aucune des opinions exprimées par les utilisateurs dans leurs commentaires et se réserve le droit de signaler ou de bloquer les utilisateurs qui contreviennent aux présentes lignes directrices.

## Lignes directrices sur les publications des utilisateurs

### Qu'est-ce qui est acceptable et qu'est-ce qui ne l'est pas?

Vous êtes entièrement responsable de tout le contenu de vos commentaires, et tous les commentaires affichés font partie du domaine public. Veuillez publier des messages pertinents et respectueux.

TPSGC n'acceptera aucun commentaire grossier, insultant ou blessant à l'égard d'une personne ou d'une organisation. Le Ministère ne fait pas de discrimination contre quelque

opinion que ce soit, mais il se réserve le droit de signaler ou de bloquer des utilisateurs qui publient des commentaires qui :

- sont racistes, sexistes et offensants;
- sont haineux;
- sont sexuellement explicites;
- attaquent des personnes ou sont diffamatoires;
- contreviennent aux règles sur le droit d'auteur (p. ex. publier des extraits provenant d'autres sites sans autorisation ni indication de leur provenance);
- violent le droit à la vie privée (p. ex. des renseignements personnels comme les numéros de téléphone et les adresses électroniques);
- constituent des menaces ou du harcèlement;
- sont dépourvus de tact;
- sont écrits tout en MAJUSCULES (ces commentaires sont difficiles à lire et sont interprétés comme des cris);
- sont des pourriels;
- sont des communiqués ou des annonces commerciales;
- se rattachent à des activités illicites.

En bref, soyez respectueux et assurez-vous que vos commentaires sont pertinents pour la section où ils sont publiés. Si vous avez des questions concernant les présentes lignes directrices ou leur application, veuillez [communiquer avec nous](#).

Voici d'autres remarques importantes :

- Le Ministère ne peut pas promettre de répondre à chaque commentaire publié. TPSGC essaiera cependant d'engager la discussion lorsque possible.
- Les opinions exprimées par les participants dans leurs commentaires ne

représentent pas nécessairement les points de vue du Ministère.

- Vous participez à vos propres risques et êtes responsable personnellement de vos commentaires, de votre nom d'utilisateur et des renseignements fournis. Afin de protéger votre vie privée et celle d'autrui, n'indiquez pas de numéro de téléphone ou d'adresse électronique dans le corps de votre commentaire.
- Le Ministère prie les journalistes de faire parvenir leurs questions au [Bureau des relations avec les médias de TPSGC](#), par les voies de communication normales, et de ne pas soumettre leurs questions sous forme de commentaires sur les médias sociaux. Le Ministère ne publiera ni ne répondra aux questions des journalistes.
- De plus amples renseignements se trouvent dans la section [Avis importants](#).

### **Comment les commentaires sont-ils modérés?**

Tous les commentaires sont modérés. Il se peut que certains soient examinés et filtrés avant d'être affichés. Par conséquent, TPSGC lira les commentaires avant de les publier afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux présentes lignes directrices. TPSGC mettra tout en œuvre pour afficher tous les commentaires rapidement. Le Ministère ne modifiera pas les commentaires; cependant, veuillez respecter les présentes lignes directrices pour vous assurer que vos commentaires seront publiés.

Les commentaires seront modérés pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (HNE/HAE). Les commentaires seront parfois modérés les jours fériés, après les heures normales de travail et les fins de semaine.

### **Que dois-je faire si je vois un commentaire que je n'aime pas?**

Si vous n'êtes pas d'accord avec un commentaire, vous pouvez y répondre. Si vous pensez que quelqu'un n'a pas respecté les présentes lignes directrices, cliquez sur le lien « Signaler » à côté du commentaire et indiquez la nature du problème.

### **Puis-je afficher des photos et des vidéos de TPSGC sur mon propre site Web ou ailleurs?**

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez lire les [Avis importants](#) sur le site Web de TPSGC, particulièrement la section *Droit d'auteur et droit de reproduction*.

Merci d'avoir lu les Lignes directrices sur les publications des utilisateurs. Nous vous encourageons à participer aux discussions et espérons entretenir un échange d'idées productif.